

Examens environnementaux des ententes commerciales : une évaluation de l'expérience nord-américaine

Kevin Gallagher, Frank Ackerman, et Luke Ney
Global Development and Environment Institute
Tufts University
Medford MA 02155, USA
kevin.gallagher@tufts.edu

Résumé

À partir de la fin des années 1990, le Canada et les États-Unis ont commencé à exiger une évaluation environnementale de tous les accords commerciaux devant être négociés par leur gouvernement respectif. Ces évaluations ont pour objectif d'aider à la détermination des incidences environnementales possibles, tant favorables que défavorables, des accords en question afin de faciliter la prise en considération de ces effets tout au long des processus de négociation et de mise en œuvre des accords. Le document décrit dans ses grandes lignes l'évolution qu'a connue l'évaluation environnementale en Amérique du Nord et examine les diverses approches méthodologiques adoptées jusqu'à maintenant pour mener les évaluations.

Le document établit que les évaluations environnementales réalisées à ce jour comportent un nombre encourageant d'aspects positifs sur lesquels il est possible de tabler. En effet, dans les deux pays, les évaluations sont de plus en plus sophistiquées sur le plan analytique. Contrairement à ce qui se faisait auparavant, on a commencé à appliquer rigoureusement des méthodes quantitatives et qualitatives en vue de déterminer les incidences environnementales possibles des accords commerciaux. En outre, les évaluations permettent une participation sans précédent du public à l'élaboration des politiques commerciales.

Le document montre également que, en ce qui concerne la façon de réaliser les évaluations environnementales, on en est encore aux premiers balbutiements. Il décrit quatre lacunes des approches méthodologiques employées dans le cadre des évaluations environnementales les plus récentes, lacunes définies ci-dessous.

1. Les évaluations environnementales portant sur les accords commerciaux qui visent relativement peu d'activités économiques n'accordent pas assez d'importance à l'analyse des coûts marginaux éventuels sur le plan de l'environnement.
2. Les évaluations environnementales visant les accords commerciaux dont on prévoit qu'ils auront des effets sur toute l'économie se fondent pour l'essentiel sur des estimations obtenues à l'aide de méthodes d'établissement de modèles économiques qui sont controversées.

3. Les évaluations environnementales basées sur des estimations obtenues grâce à des modèles économiques ne sont efficaces que dans la mesure où ces modèles le sont eux-mêmes.
4. Bon nombre de questions environnementales ne se prêtent pas à une analyse quantitative; il arrive donc souvent qu'elles ne soient pas prises en considération dans le cadre des évaluations environnementales.

En nous fondant sur une analyse de ces lacunes, nous proposons quatre façons d'améliorer pour l'avenir la réalisation des évaluations environnementales.

1. Étendre la portée des évaluations environnementales

La portée des évaluations environnementales devrait être étendue afin de tenir compte de deux des quatre problèmes abordés dans le document, à savoir celui de la « cible mobile » et celui de la perspective axée uniquement sur les incidences à l'échelle nationale.

2. Élargir l'éventail des méthodes utilisées pour évaluer les incidences environnementales

Les évaluations environnementales globales devraient faire appel à diverses méthodes pour évaluer les incidences économiques des accords commerciaux proposés. En ce qui concerne les accords qui pourraient avoir des répercussions sur l'ensemble de l'économie, l'évaluation devrait, plutôt que de se fonder seulement sur le complexe modèle informatisé d'équilibre général pour la « base » de leurs analyses, employer la méthode plus simple, plus transparente de l'équilibre partiel pour mener des analyses intrants-extrants afin d'évaluer les effets principaux et secondaires des accords proposés.

3. Accroître le nombre de variables environnementales évaluées

On devrait élargir les catégories de problèmes environnementaux qu'on cherche à examiner dans le cadre des évaluations environnementales. Lorsque des estimations *ex ante* relatives aux incidences environnementales éventuelles ne peuvent être utilisées, on devrait faire appel à des analyses *ex post*, tant quantitatives que qualitatives, pour pallier le problème.

4. Améliorer la participation des gouvernements et du public

Il devrait y avoir des mécanismes de réaction intégrés grâce auxquels les versions finales des évaluations environnementales préciseraient dans quelle mesure les commentaires antérieurs du public ont été pris en compte dans l'évaluation.